



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

jeunes

Question écrite n° 78247

Texte de la question

Mme Véronique Louwagie attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur la sécurisation des parcours d'insertion des jeunes. Le Conseil économique social et environnemental a dressé un bilan des recommandations déjà portées en 2012 afin d'améliorer le recours aux droits sociaux des jeunes, et propose aujourd'hui de nouvelles mesures pour sécuriser le parcours d'insertion professionnelle et sociale des jeunes dont la situation a continué de se dégrader. Dans l'avis du CESE, il est recommandé de « faire de la Garantie Jeunes un droit en améliorant le dispositif (en assouplissant les conditions, droit au recommencement, prolongation de la période d'adaptation) et en évitant les carences de paiement de l'allocation ». Suite à cette recommandation, elle souhaite connaître l'avis du Gouvernement.

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Louwagie](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 78247

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [21 avril 2015](#), page 2974

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)